



Cerema

Fonds Mobilité Actives
Continuités cyclables

Bilan et perspectives

Les objectifs de la démarche

- Un objectif d'augmentation de la part modale à l'échelle nationale
- 4 axes de développement du mode cyclable
- Une volonté de résorber les discontinuités cyclables

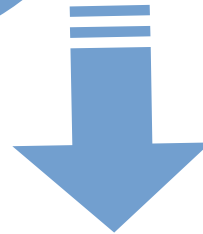
Organisation de la sélection de dossiers

- Deux relevés dans le courant de l'année 2019
- Une méthodologie harmonisée à tous les territoires
- Un contact permanent avec les Maîtrises d'ouvrage pour des dossiers les plus complets possibles
- Un premier contrôle local effectué par les services déconcentrés et le Cerema
- Un avis définitif par le comité de sélection

Les lauréats

Des dossiers complexes
(passerelles,
tunnels carrefours
difficiles) privilégiés

Le désenclavement
des zones isolées
(rurales, QPV,
« action coeur de
ville »)



152 dossiers lauréats pour 111 territoires
43,7 millions d'euros de subvention



Les projets concernés en Normandie

- 4 projets sélectionnés sur 3 territoires
- Des projets diversifiés en termes d'aménagement
- 1 projet Communauté Urbaine Caen la Mer, 1 projet Communauté Urbaine du Havre Seine Métropole,
- 2 projets Saint-Lô Agglomération

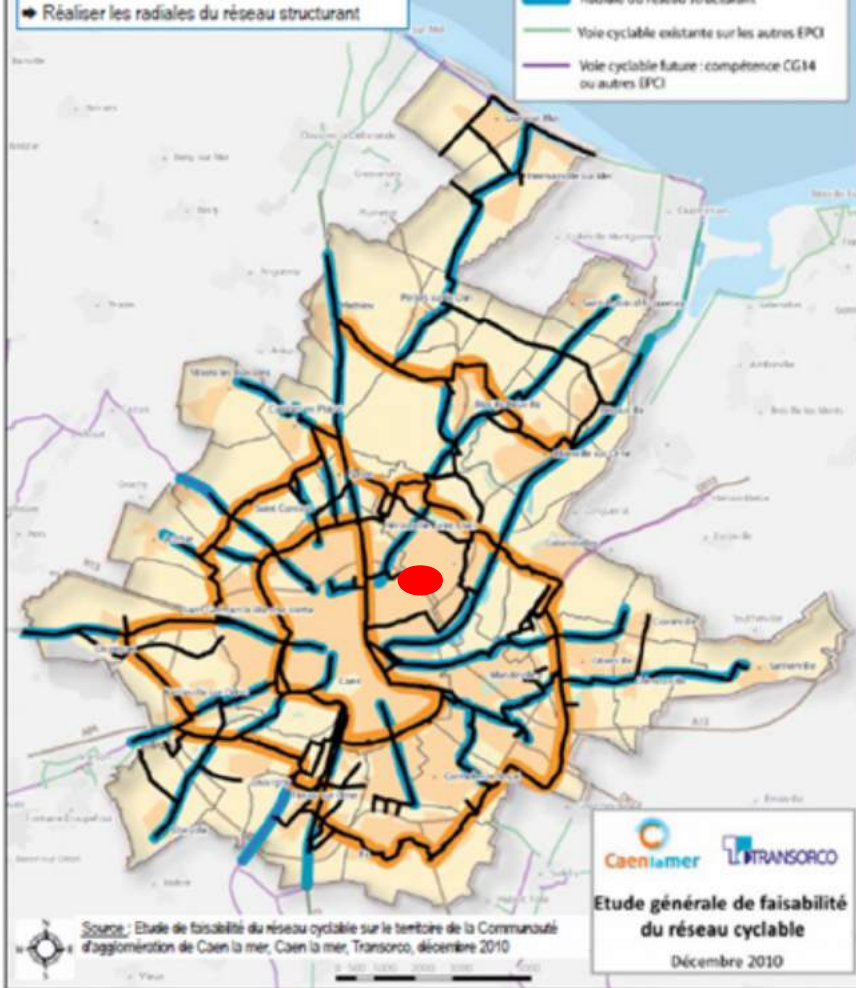
Un exemple d'aménagement : Site de Pierre Heuzé de Caen La Mer

Réseau Cyclable Communautaire en 2020

Des priorités

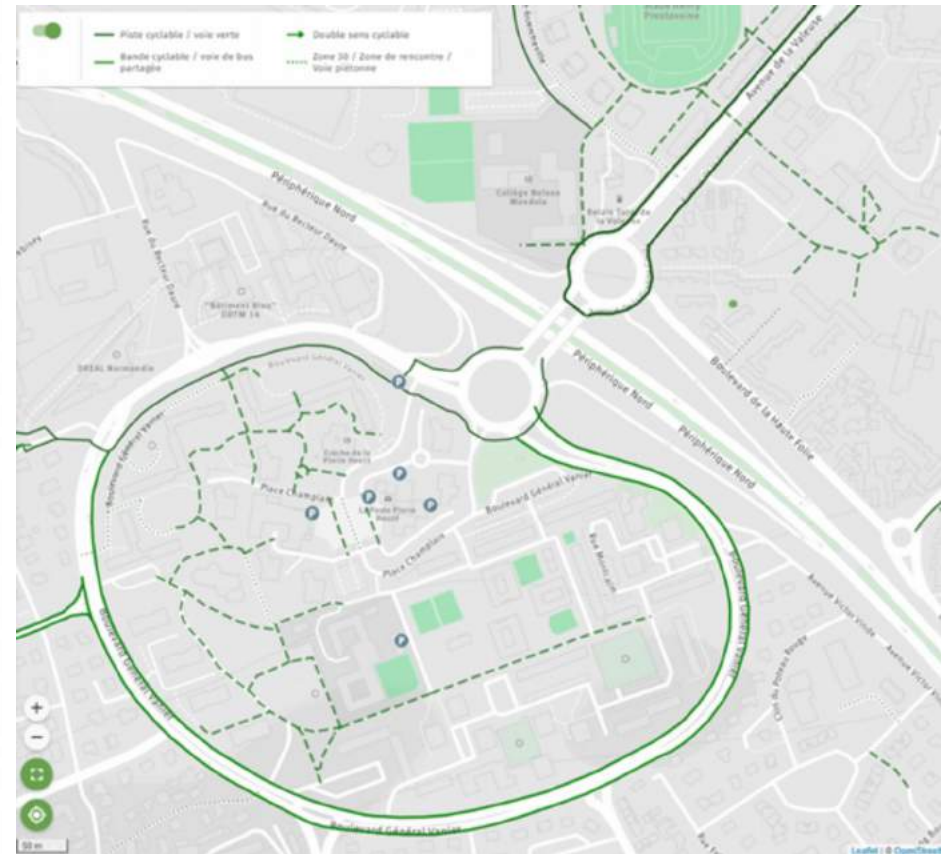
- Réaliser les deux anneaux circulaires et la tangente du réseau structurant;
- Réaliser les radiales du réseau structurant

- Voie cyclable inscrite au réseau communautaire en 2020
- Anneau circulaire du réseau structurant
- Radiale du réseau structurant
- Voie cyclable existante sur les autres EPCI
- Voie cyclable future : compétence CG14 ou autres (EPCI)

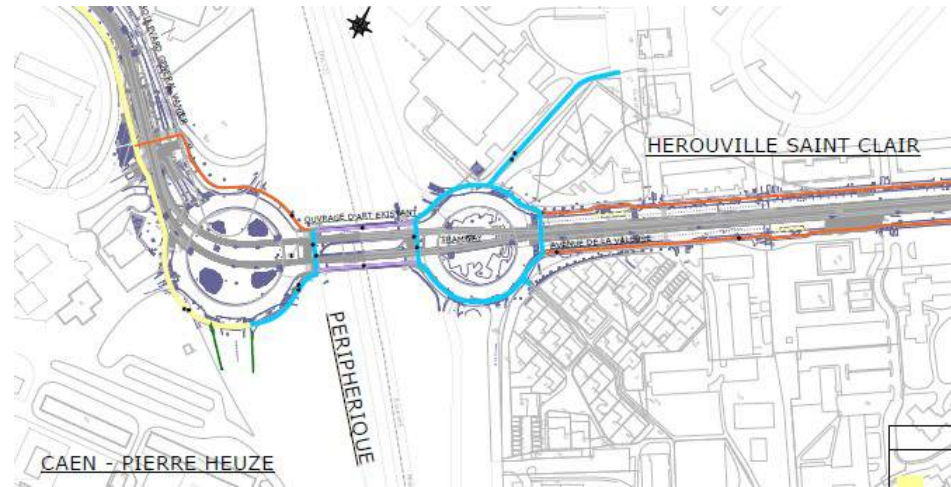


Etude générale de faisabilité
du réseau cyclable
Décembre 2010

Un exemple d'aménagement : Site de Pierre Heuzé de Caen La Mer



Un exemple d'aménagement : Site de Pierre Heuzé de Caen La Mer



Une problématique forte de
sécurité pour les vélos



Deux pistes cyclables
unidirectionnelles pour une
meilleure continuité

Les critères prégnants des dossiers sélectionnés

- Une complétude administrative des dossiers optimum
- Des projets qui relèvent d'une forte discontinuité
- Une communication avec les services de l'Etat

Points de vigilance

Beaucoup de pièces manquantes au regard du cahier des charges

Un manque d'argumentation sur la vision globale de chaque aménagement

Des aménagements pas toujours en lien avec l'appel à projets

Fonds reconduit pour la période 2019 /2020



Cerema

Merci de votre participation

Alexandre FOUBERT

Chargé d'études Mobilité / Correspondant Vélo

Alexandre.foubert@cerema.fr